



Compte Rendu Réunion CODEP du Vendredi 11 avril 2025 à 18h15

Lieu : Salle de la Biogue à Badaroux

Le Président ouvre la séance devant les 18 représentants (sur 25) des 6 clubs Lozériens :

Pour les Cyclos du Malpas : Janine CASTAN, Marie-Agnès GRARD, Olivier MIRMAND, Michel MALZAC

Pour les Cyclos du Massegros: Nicolas PONS, Serge POUJOL,

Pour les Cyclos de Haute Lozère : André DURAND, José VILLANDANGOS

Pour le Cyclo Club Mendois : Jacques MINET, Jean Michel CAYROCHE, Francis VALADIER,

Pour le Cyclo-club Marvejolais : Philippe TARRAL, Françoise CAMEL, Josette CASTAREDE,

Pour VELOZ 48 Badaroux : Frédéric DESMONTS, Yvan ST LEGER, Philippe CROUZET, David BERTRAND

Absents excusés :

Jean-Marc BRINGER, Mireille CONTE.

Majorité atteinte avec 64% des présents.

Ordre du Jour :

Informations du président en provenance du comité régional

- Les effectifs sont en baisse au niveau régional. Pour endiguer ce phénomène, le COREG met en avant les conventions de pré-accueil. 10 sorties peuvent être proposées par les clubs en étant assuré pour des non licenciés qui viendraient s'essayer au vélo.
- Un séjour itinérant est organisé pour les féminines en Ariège. Voir site COREG ou email reçu par les présidents
- Lors des déclarations de manifestations, la barre des 100p concernée comprend les bénévoles de l'organisation, et non pas que les participants

Point sur les inscriptions prochain séjour Codep Vallée du Lot-Quercy (46090 Saint G ry)

A ce jour, 71 personnes se sont inscrites. La r partition entre pratique cycliste est la suivante :

ROUTE	49
VTT	17
MARCHE	5

Le Mas de Saboth nous propose de prendre encore les r servations qui viendraient car ils ont de la place. Le bureau d cide de repousser la date de fin d'inscription **au lundi 30 juin 2025**.

Philippe Tarral  voque les parcours en cours de s lection (voir annexe). Il faudra en raccourcir certains. Celui du samedi, plut t long mais   faire sur la journ e complete, propose de prendre le d jeuner   Rocamadour. Une reconnaissance devant avoir lieu par le club de Marvejols **laisse penser qu' ** ils ne sont pas encore d finitifs.

S jour Codep 2026 (club organisateur)

La question est pos e au club de St Ch ly   qui c' st le tour de l'organiser.

Le pr sident de St Ch ly, Herv  QUAIREL, doit se positionner sur ce sujet.

Rapport du tr sorier

Marie-Agn s Grard  voque la fraude que le Codep a subie. Lors de l' change du RIB entre P. Tarral et elle pour payer l'acompte du s jour CODEP au Mas de Saboth, le message a  t  intercept  par des fraudeurs. Ils ont falsifi  le RIB **et un compte bancaire contrefait** est parvenu   Marie-Agn s. Le versement de l'acompte du s jour **ayant  t  d rob , une plainte a  t  d pos e   la Gendarmerie et un dossier  tabli aupr s du Cr dit Agricole ; malheureusement, il y a peu d'espoir qu'on retrouve le ou les malfrats.**

Derni re nouvelle : Apr s d' pres discussions avec le CA, celui-ci pourrait rembourser un partiel de la somme vol e.

Gestion du site internet

Bravo à Jacques Minet qui fait un gros travail pour maintenir ce site à jour en temps réel. Nous vous sollicitons tous pour le visiter le plus régulièrement possible.

A son appel pour le seconder sur cette activité, personne ne s'est manifesté. **Les présidents sont chargés de relayer cet appel** auprès de leurs licenciés pour trouver l'adjoint(e) de Jacques. Si quelqu'un veut s'investir sur ce sujet, merci de vous mettre en rapport avec Jacques.

Le challenge CODEP est tenu à jour par Jacques, avec le concours d'une personne par club qui collecte les **participants** sur chaque sortie. Une discussion s'installe pour éventuellement remettre en cause le mode de répartition du **nouveau** budget alloué (800€). Après débat, il est établi la règle suivante :

- 300€ sont alloués de manière égale à chaque club, soit 50€ par club.
- Le reste, 500€, **sera distribué** au pro rata des points obtenus par chaque club.

L'idée qui préside à cette modification est d'avantager les clubs à faible effectif.

De même, Josette Castarède fait remarquer que le travail fourni en 2024 pour collecter les présents, n'a servi à rien car il n'y a pas eu d'attribution de récompense aux clubs. Il est décidé de revenir sur ce sujet en fonction du résultat de la fraude évoquée ci-avant

Développement futur Codep (+ 20% d'inscrits en 3 ans) – retour sur les idées émises
Aucune idée n'a été portée à la connaissance du secrétaire.

Toutefois il est rappelé que Nicolas Pons avait proposé d'associer des parcours familiaux (faible kilométrage) aux sorties organisées.

La fédération propose 100€ aux clubs qui participent à l'évènement « Mai à vélo » (ex fête du vélo). Conditions : manifestation doit être gratuite pour les participants. Un kit communication est fourni au club organisateur. A ce jour, la Rando des Gazelles rentre dans ce schéma.

Tour de Lozère – Concept identique ou nouveau (la même étape pour tous) ?

Le conseil départemental souhaite en proposer un. Jean-Michel Cayroche a été sollicité pour présenter celui qui existe déjà (voir site [internet de Mende](#)). A ce jour, il n'y a que 5 à 10 personnes /an qui officialisent leur participation autonome.

Le Conseil Départemental voudrait proposer le label « accueil vélo » aux commerçants qui le souhaitent (gîte, magasins de sport, location de vélo, ...) moyennant un coût de 200€/3ans. Le cahier des charges est toutefois conséquent.

Pour ce qui est de notre Tour de Lozère, le bureau décide de changer le concept : la même étape sera faite le même jour par tous les clubs. Chaque année, on changera d'étape. Ainsi il faudra 6 ans pour boucler la boucle. **Début en 2026 avec la 1^{ère} étape en commun Mende-Langogne.**

Sécurité routière

Francis Valladier indique que l'accidentologie est en hausse sur la région. Elle est principalement due à des problème de santé, et non **pas en raison** des infrastructures. Il propose d'acheter pour chaque référent sécurité des clubs, le livret « le code du cycliste » (4€). Proposition acceptée.

Eau de Quézac

Michel Malzac nous indique qu'il a rempli le nouveau **'Dossier Partenariat'** informatisé et demandé par Quézac. Nous sommes en attente de leur retour.

Questions et informations diverses :

- Philippe Tarral incite tous les membres du Codep à participer au [baromètre de la FUB](#) (Fédération des Usagers de la Bicyclette) qui évalue l'état de la prise en compte du vélo dans et hors des agglomérations. Il faut 60 évaluations pour voir apparaître sa commune dans les résultats. Vote à faire avant le 2 juin 2025.
- Olivier Mirmand (**Les cyclos du Malpas**) souhaite trouver une date pour organiser une rando VTT Vintage sans frein à disque. La date du **samedi 14 juin 2025** est validée.
- Organisation d'une cyclo sportive par le comité ?
Le comité n'a pas le droit d'organiser une épreuve chronométrée.
Une discussion s'installe au sujet d'une éventuelle randonnée longue distance car la Lozère a un potentiel magnifique. J-M Cayroche imagine bien un parcours superbe entre Margeride et Aubrac. Au vu du peu d'engouement, l'idée est abandonnée.
- En semaine 38, l'amicale des cyclos cardiaques organise une semaine de vélo à Naussac. (info de Francis). N'hésitez pas à vous renseigner.
- Nicolas Pons nous explique le concept de la prochaine manifestation du Massegros : [marché aux puces spécial articles de sport](#), qui aura lieu **le 27 avril 2025 de 8h à 16h**. Chacun a chez soi, de vieilles affaires de sport (vélo, ski, raquette de tennis, ...vêtement de sport, ...). C'est l'occasion de prendre un stand, avec un voisin par exemple, et de

les proposer à la vente. La journée sera festive avec de nombreuses animations et une restauration de qualité.

Prochaine réunion Codep:

Le Massegros, le vendredi 19 septembre 2025 à 20h30

Fin de la réunion à 20 h 15 pour déguster les délicieuses pizzas offertes par le club Véloz48.

Le Secrétaire

Philippe Tarral

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe Tarral', with a stylized flourish at the end.